



## J'ai loupé un examen à cause de mon employeur

-----  
Par Travailleur Anonyme

Bonjour,

Je suis dans ma dernière année d'apprentissage avant de passer les examens pour mon diplôme.

Pour ce faire, mon contrat devait être rempli et signé avant les inscriptions aux examens qui ont fermées en décembre.

Il se trouve que ma demande de contrat auprès de l'administration de mon employeur a été posé début octobre, et cette administration a mis beaucoup (trop) de temps pour me répondre. A chaque fois que je demandais des nouvelles pour ce contrat, il m'était rétorqué "cela met du temps, c'est la procédure".

Mais, encore aujourd'hui, je n'ai reçu aucune réponse quant à mon contrat, il est toujours en attente, et par ce fait, je n'ai pu m'inscrire à mon examen, et j'ai donc perdu une année car sans diplôme.

J'ai pourtant respecter des délais assez long (2 mois pour signé un contrat ce qui me paraît suffisant).

Par ailleurs, me retrouvant à travailler sans contrat, je n'ai aucune assurance pour me couvrir et je viens de me blesser au dos, donc je suis un peu à découvert de ce point de vue là aussi.

Quelles sont les options que vous me conseillez quant à mon diplôme. Existe-t-il des moyens de recours pour tout de même passer le diplôme ? Que puis-je faire contre mon employeur pour ce retard ? Et que puis-je faire pour ma blessure ?

Merci pour vos réponses.

Respectueusement.

-----  
Par kang74

Bonjour

Si vous êtes en apprentissage, c'est que vous avez un organisme de formation : qu'en pense t il ?

Il n'y a pas besoin de contrat " physique" pour être sous contrat de travail et je ne comprends pas que vous n'ayez pas de contrat puisque d'après ce que je comprends cela fait plus d'un an que vous êtes dans cette entreprise ( dernière année?)De plus vous parlez aussi d'une administration ...

Même sans contrat, vous devriez être déclaré ( vous avez des fiches de paie ?) donc par de là, je ne vois pas bien pourquoi vous ne bénéficierez pas d'un arrêt de travail .

Bref votre situation est peu claire , et il faudrait éclaircir tout celà pour pouvoir vous aider .